



THE
Enchanté
NETWORK

LE
RÉSEAU
Enchanté

Vers le changement transformationnel : Guide du bailleur de fonds pour soutenir les organisations 2SLGBTQ+

Le réseau Enchanté

Septembre 2021

À propos de ce rapport

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le réseau Enchanté et le Social Innovation Lab on Gender and Sexuality de l'Université de la Saskatchewan.

Le réseau Enchanté relie et appuie plus de 160 centres de fierté et fournisseurs de services 2SLGBTQ+ au Canada.

Le Social Innovation Lab on Gender and Sexuality est basé au College of Law de l'Université de la Saskatchewan. Le laboratoire réunit des organisations communautaires engagées et des étudiants pour collaborer dans l'élaboration de projets interdisciplinaires liés aux communautés 2SLGBTQ+ et à leur environnement social, culturel, juridique et politique.

Citation Suggérée

Rachel Loewen Walker, Isabelle MacLean, and Kathryn LeBlanc. (2021). DRIVING TRANSFORMATIONAL CHANGE: A FUNDER'S GUIDE TO SUPPORTING 2SLGBTQ+ ORGANIZATIONS. The Enchanté Network and the Social Innovation Lab on Gender and Sexuality. enchantenetwork.ca/fundingpolicy

URL Stable

enchantenetwork.ca/fr/fundingpolicy

Remerciements

Ce document a été rédigé par Rachel Loewen Walker, Isabelle MacLean et Kathryn LeBlanc.

Nous sommes reconnaissants des ressources fournies par le Conseil de recherches en sciences humaines et le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes qui ont agi comme réviseurs et contribué à la création de ce rapport:

Tyler Boyce, réseau Enchanté

Noah Inniss-Parchment, réseau Enchanté

Alex Daigle, réseau Enchanté

Debbie Owusu-Akyeeah, Centre Canadien de la diversité des genres et de la sexualité

Doug Kerr, réseau Dignité

Berkha Gupta, LGBT YouthLine

Ariane Marchand-Labelle, Conseil québécois LGBT

Catherine Lavarenne, Conseil québécois LGBT

Fae Johnstone, Wisdom2Action

Table des matières

- **Executive Summary** — p.4
- **Introduction** — p.6
 - Le panorama des organisations communautaires 2SLGBTQ+ et leurs besoins — p.6
 - Financement pour les organisations de services 2SLGBTQ — p.7
 - Un appel au financement opérationnel pour les organisations de la communauté 2SLGBTQ+ — p.9
 - Recommandations pour une distribution équitable des ressources — p.11
- **Recommandation 1:** Travailler avec les organisations 2SLGBTQ+ à l'élaboration des critères de financement et à l'évaluation des programmes de subventions. — p.12
- **Recommandation 2:** Travailler en collaboration avec les réseaux 2SLGBTQ+ existants pour diffuser des informations et des opportunités aux organisations 2SLGBTQ+ de première ligne. — p.13
- **Recommandation 3:** Donner priorité au financement des organisations 2SLGBTQ+ noirs, autochtones et racialisés. — p.14
- **Recommandation 4:** Collecter des données démographiques désagrégées, analyser et publier le nombre de projets financés pour les organisations dirigées par 2SLGBTQ. — p.15
- **Recommandation 5:** Inclure les organisations non incorporées comme demandeurs admissibles. — p.16
- **Recommandation 6:** Clarifier les conditions d'admissibilité pour les organisations 2SLGBTQ+ dans le matériel promotionnel et s'assurer que les organisations 2SLGBTQ+ ne sont pas exclues des demandes. — p.18
- **Recommandation 7:** Offrir des subventions à faible barrière et accessibles. — p.20
- **Recommandation 8:** S'assurer que toutes les allocations salariales sont conformes aux normes du salaire de subsistance. — p.21
- **Recommandation 9:** Réduire les possibilités de portefeuilles et financement en silo. — p.22
- **Recommandation 10:** Mettre davantage l'accent sur les projets qui soutiennent directement les personnes 2SLGBTQ+. — p.24
- **Recommandation 11:** Inclure des échéanciers flexibles. — p.25
- **Recommandation 12:** Demander des exigences raisonnables en matière de rapports en consultation avec les organisations 2SLGBTQ+. — p.26
- **Conclusion** — p.27

Sommaire exécutif

À travers le pays, les organisations communautaires et à but non lucratif dépendent des subventions, des dons et du financement pour pouvoir fournir des services spécialisés à leurs communautés. Dans le cas des organisations 2SLGBTQ+, l'accès au financement de base, de projet et de renforcement des capacités - et donc la capacité de fournir des services essentiels - est limité en raison d'obstacles importants concernant l'admissibilité, les critères et la disponibilité du financement. Ce manque de financement affecte négativement la capacité de défendre et promouvoir les droits humains des personnes 2SLGBTQ+. Le réseau Enchanté s'efforce de combler les lacunes des organisations 2SLGBTQ+ en matière de financement en identifiant de manière cohérente les lacunes et en les comblant de manière substantielle. Il s'agit notamment de mettre en relation les organisations 2SLGBTQ+ avec les principales opportunités de financement et de s'engager auprès des bailleurs de fonds pour les conseiller sur les meilleures pratiques en matière de financement accessible.

Une initiative liée est le document d'accompagnement de ce rapport: [Opportunités de financement 2SLGBTQ+: Un survol de subventions gouvernementales et des fondations](#). Ce document analyse les principales opportunités de financement qui indiquent explicitement comment leurs critères d'éligibilité sont ouverts aux organisations communautaires 2SLGBTQ+.

Il est statistiquement prouvé que les communautés 2SLGBTQ+ sont plus vulnérables en matière de santé mentale et physique, d'emploi, de logement et de liens sociaux. Il est également prouvé que les personnes 2SLGBTQ+ sont moins enclines à accéder aux services destinés à la population générale en raison de l'oppression latente et apparente, de l'homophobie, de la transphobie et de la cisnormativité. À l'inverse, les personnes 2SLGBTQ+ sont mieux accueillies et obtiennent de meilleurs résultats lorsqu'elles ont accès à des organisations et à des prestataires de services 2SLGBTQ+ (parfois mieux adaptés aux personnes 2SLGBTQ+ racialisées et autochtones), ce qui démontre que les organisations 2SLGBTQ+ comblent une lacune importante dans le paysage des services au Canada. Le sous-financement chronique des organisations 2SLGBTQ+ nuit aux personnes de la diversité sexuelle et de genre et montre que les bailleurs de fonds ont raté l'occasion d'apporter des changements équitables, intersectionnels et durables afin que tous les habitants du pays, en particulier ceux qui sont les plus marginalisés, puissent réaliser leur plein potentiel.

Le paysage du financement ne change qu'aux mains des bailleurs de fonds et c'est pourquoi le présent rapport s'adresse principalement aux bailleurs de fonds gouvernementaux, y compris les organismes fédéraux, provinciaux et municipaux. En même temps, les recommandations identifiées ici peuvent s'appliquer à un public

Sommaire exécutif

plus large, visant à améliorer les processus et procédures de financement de tous les bailleurs de fonds.

Afin de créer un paysage financier accessible et disponible pour les organisations 2SLGBTQ+, ce rapport s'appuie sur des données statistiques et sur les expériences vécues des 160 organisations membres du réseau Enchanté. Ce rapport propose les recommandations suivantes pour lutter et surmonter la myriade d'obstacles au financement auxquels sont confrontés les organismes 2SLGBTQ+:

1. Faire participer les organisations 2SLGBTQ+ à l'élaboration des critères de financement et à l'évaluation des programmes de subventions;
2. Travailler en collaboration avec les réseaux 2SLGBTQ+ existants pour diffuser l'information et les opportunités aux organisations 2SLGBTQ+ de première ligne;
3. Donner la priorité au financement des personnes 2SLGBTQ+ noirs, autochtones et racialisés;
4. Recueillir et partager publiquement des données démographiques désagrégées;
5. Inclure les organisations non constituées en sociétés parmi les demandeurs admissibles;
6. Clarifier les conditions d'admissibilité pour les organisations 2SLGBTQ+ dans le matériel promotionnel et s'assurer que les organisations 2SLGBTQ+ ne sont pas exclues des demandes;
7. Offrir des subventions à faible barrière et accessibles;
8. S'assurer que toutes les allocations salariales sont conformes aux normes du salaire de subsistance;
9. Réduire les possibilités de portefeuilles et financement en silo;
10. Mettre davantage l'accent sur les projets qui soutiennent directement les personnes 2SLGBTQ+;
11. Inclure des échéanciers flexibles; et
12. Déterminer des exigences raisonnables en matière de rapports en consultation avec les organisations 2SLGBTQ+.

À plus grande échelle, le réseau Enchanté demande au gouvernement fédéral, en partenariat avec les municipalités, les provinces et les territoires, de travailler à l'octroi d'un financement opérationnel de base aux prestataires de services 2SLGBTQ+.

Introduction

Le réseau Enchanté est un réseau national regroupant plus de 160 centres de fierté et organisations de services de première ligne pour les personnes 2SLGBTQ+. Le réseau a trois objectifs principaux: (1) soutenir les membres dans leur croissance et leur impact organisationnels; (2) permettre aux membres de se connecter, d'apprendre les uns des autres et de faire du réseautage et (3) défendre ses membres en s'engageant auprès des principaux intervenants, y compris les gouvernements à tous les niveaux et les bailleurs de fonds tiers. Les membres actuels du réseau proviennent de toutes les provinces et de tous les territoires et comprennent de multiples organisations 2SLGBTQ+, telles que des centres de fierté communautaires, des organisations de lutte contre le VIH/sida, des sociétés 2Esprit et des organisations trans. Leurs membres vont de grandes organisations établies à de plus petits collectifs de base qui ne sont généralement pas incorporés.

Le succès du réseau Enchanté repose sur ses organisations membres, qui offrent des programmes et des services à la communauté 2SLGBTQ+ dans tout le pays. Les centres de fierté et les autres organisations 2SLGBTQ+ sont des carrefours communautaires importants; ils cherchent à améliorer les résultats en matière de santé en offrant un soutien en santé mentale, en fournissant une éducation communautaire, en orientant les gens vers des options de logement accessibles, en brisant l'isolement et en offrant d'autres services cruciaux liés à l'identité et à la sexualité de genre. Leurs organisations membres, de toutes tailles, apportent un soutien crucial à leurs communautés. Sans

ces organisations, nous verrions très peu de programmes et de services adaptés aux besoins de la communauté 2SLGBTQ+. Le dévouement de ces organisations a un impact considérable sur la santé et le bien-être des personnes 2SLGBTQ+ tout en soutenant le pays dans son cheminement vers l'équité, la justice et l'inclusion.

Le panorama des organisations communautaires 2SLGBTQ+ et leurs besoins

Bien qu'elles offrent des services essentiels, les communautés et organisations 2SLGBTQ+ sont systématiquement et historiquement sous-financées. Cette situation est due à la tradition d'homophobie et de transphobie, ainsi qu'à la discrimination latente établies dans notre société avant la décriminalisation de l'homosexualité - créant ainsi des barrières modernes plutôt que des ponts. Ce manque de soutien financier contribue à accroître les disparités en matière de santé au sein de la communauté 2SLGBTQ+ par rapport à leurs homologues cisgenres/hétérosexuels. En particulier, les personnes 2SLGBTQ+ sont 2 à 3 fois plus susceptibles de faire une tentative de suicide que leurs homologues cisgenres/hétérosexuels, et en Ontario, 47% des personnes transgenres âgées de 16 à 24 ans avaient envisagé le suicide. De plus, les hommes gais noirs sont 8,5 fois plus exposés au diagnostic de VIH que la proportion estimée d'hommes gais noirs dans la population noire, et les membres racialisés de la communauté 2SLGBTQ+ sont 16% plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale que les personnes cisgenres/hétérosexuelles.¹

De plus, en raison d'un manque de services adaptés à la communauté culturelle, de nombreux jeunes 2SLGBTQ+ hésitent à accéder aux services généraux. Il faut

¹ "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 7.

Introduction

souligner les taux élevés d'itinérance et de précarité du logement chez les jeunes 2SLGBTQ+, dont les taux varient de 25% à 48% en Amérique du Nord.² Cette réalité présente un contraste frappant avec le taux moyen d'itinérance chez les jeunes au Canada. En 2014, le taux d'itinérance³ chez les jeunes au Canada représentait environ 20% des personnes en situation d'itinérance. Sur ces 20%, 29,5% se sont dits membres de la communauté 2SLGBTQ+, ce qui démontre la portée d'une question qui, par le passé, n'a pas été suffisamment prise en compte.⁴ Dans les situations où les jeunes 2SLGBTQ+ ont la possibilité d'accéder à des aides générales au logement, ces espaces sont souvent peu sécurisant pour les jeunes queer, notamment en raison du fait que les programmes de logement traditionnels s'appuient sur des modèles cisnormatifs, divisant les jeunes en fonction de catégories de genre biologiques et binaires.⁵ Il est également commun que les programmes de logement de transition⁶ pour les jeunes reposent sur une base cisnormative - divisant à nouveau les gens en fonction de conceptions biologiques et binaires du genre. Cela signifie que certains jeunes 2SLGBTQ+ se voient refuser l'accès parce qu'ils s'identifient comme non-binaires ou parce qu'ils ne sont pas autorisés à résider dans des foyers avec

² "Finding Home: A Pilot Evaluation of OUTSaskatoon's Pride Home," OUTSaskatoon, 2019: 4, https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/acc/pages/2782/attachments/original/1572539921/Pride_Home_Final_Report_2019.pdf?1572539921.

³ Stephen Gaetz et al, *Without a Home: The National Youth Homelessness Survey* (Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press, (2016): 6, <https://homelesshub.ca/sites/default/files/WithoutAHome-final.pdf>.

⁴ Stephen Gaetz et al, *Without a Home: The National Youth Homelessness Survey*, 6.

⁵ Alex Abramovich, "Outcomes for Youth Living in Canada's First LGBTQ2S Transitional Housing Program," *Journal of Homosexuality*, (2019): 2.

⁶ Alex Abramovich, "Outcomes for Youth Living in Canada's First LGBTQ2S Transitional Housing Program," 2.

⁷ Alex Abramovich, "Outcomes for Youth Living in Canada's First LGBTQ2S Transitional Housing Program," 16.

⁸ "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 5.

d'autres personnes ayant la même identité de genre. La somme de tous ces problèmes (et bien d'autres) fait que les jeunes 2SLGBTQ+ ne se sentent pas en sécurité et connaissent moins de stabilité dans les foyers de transition. La bonne nouvelle est que dans les rares cas où le logement et les programmes connexes sont adaptés aux jeunes 2SLGBTQ+, les résultats s'améliorent considérablement.⁷

Ces problèmes ne sont pas isolés, car les personnes 2SLGBTQ+ se heurtent toujours à des obstacles en matière d'éducation, d'emploi sûr et de logement. De plus, elles sont victimes de discrimination de la part de leur famille et de leurs amis, ce qui contribue à un degré élevé de honte et d'homophobie/transphobie intériorisées. Alors que les droits de l'homme des personnes 2SLGBTQ+ progressent (c'est-à-dire l'égalité du mariage et la protection accrue de l'identité et de l'expression de genre), le public suppose à tort que les personnes 2SLGBTQ+ jouissent d'un meilleur état de santé et de bien-être. Malheureusement, ce n'est pas le cas et les recherches démontrent que les personnes 2SLGBTQ+ continuent de vivre dans la précarité en matière d'emploi, de logement et d'environnement social.⁸

Financement pour les organisations de services 2SLGBTQ+

Les personnes 2SLGBTQ+ ont toujours été victimes de discrimination de la part des prestataires de services conventionnels, notamment les organismes de santé, le système éducatif et d'autres services sociaux vitaux.

En raison de cet héritage de discrimination, les centres communautaires 2SLGBTQ+ et d'autres organisations queer sont devenus des carrefours communautaires offrant un large éventail de services à leurs communautés.

Qu'il s'agisse d'initiatives en matière de logement, de conseils en santé mentale ou de sécurité alimentaire, les services vitaux offerts par les organisations 2SLGBTQ+ de première ligne, façonnés par les conséquences de l'homophobie et de la transphobie systémiques, ont comblé les lacunes en matière de services et de soutien à l'échelle du pays.

Après la première année de fonctionnement du réseau Enchanté, il est devenu évident que nos organisations membres avaient du mal à recevoir les fonds nécessaires pour soutenir les personnes 2SLGBTQ+. En effet, non seulement il y a très peu de fonds directement alloués aux organisations et projets 2SLGBTQ+, mais les processus de demande eux-mêmes créent des obstacles importants pour les demandeurs. Les organisations 2SLGBTQ+ étant considérablement ralenties par le manque de ressources, nombre d'entre elles ne sont pas en mesure de soumettre des demandes de subventions complètes pour financer des services essentiels, ou de se soumettre aux mêmes normes que les autres organisations. De plus, lorsqu'il existe des opportunités destinées aux organisations 2SLGBTQ+, elles sont souvent élaborées de telle sorte que les organisations non 2SLGBTQ+ ayant une plus grande capacité sont mieux placées pour postuler et obtenir des contrats de financement plus importants. Tous ces facteurs font que moins de fonds sont consacrés aux programmes et services 2SLGBTQ+, qui sont pourtant indispensables.

En décembre 2020, Statistique Canada a reconnu que les communautés 2SLGBTQ+ ont été désavantagées de manière

disproportionnée tout au long de la pandémie de COVID-19, notamment par des risques plus élevés d'insécurité financière et de manque d'accès à un logement sûr. Les obstacles structurels aux subventions et au financement impliquent qu'un groupe déjà marginalisé sera encore plus privé de ses droits, alors que d'un autre côté, des processus de financement accessibles et inclusifs ont le potentiel de créer un impact considérable sur la capacité des organisations 2SLGBTQ+ à améliorer les résultats de santé de leurs communautés.

Même si ces fonds contribueront grandement à améliorer l'accès global aux services, le «renforcement des capacités» est insuffisant sans le financement des programmes et des infrastructures nécessaires pour maintenir ces capacités, et nous ne pourrons pas voir pleinement l'impact de cet investissement si ce soutien ne se continue pas. Les organisations membres du réseau Enchanté répètent sans cesse qu'elles s'inquiètent du manque de financement qui se manifestera à la fin du Fonds de développement des capacités LGBTQ2, une préoccupation qui a longtemps accablé les organisations à but non lucratif qui sont à la merci des bailleurs de fonds et des délais externes.

En 2010, les médias ont rapporté que l'association Qmunity de Vancouver avait reçu des fonds pour étendre ses services à un certain nombre de régions en dehors de la région métropolitaine de Vancouver. Le travail de Qmunity s'adresse directement aux personnes 2SLGBTQ+ et cette expansion était une étape positive vers un plus grand impact et un plus grand soutien. Cependant, une fois la subvention épuisée, l'accès à ces services est devenu beaucoup plus difficile à fournir - et la capacité qui avait été construite, a régressé en raison d'un accord de financement incohérent et à court terme.⁹

⁹ Peter Toppings, "Reducing Barriers: Making services relevant to LGBT clients," Visions 6, no. 2, (2010): 21, https://www.heretohelp.bc.ca/sites/default/files/visions_lgbt.pdf.

Introduction

Ces exemples montrent que le renforcement et le maintien des capacités doivent être une priorité majeure, que ce soit dans le cadre du plan d'action national LGBTQ2 ou des priorités fixées par le gouvernement, les fondations et autres organismes de financement.

En particulier en ce qui concerne le Fonds de capacité LGBTQ2, de nombreuses organisations ont été en mesure de faire des progrès significatifs en fixant des priorités pour l'avenir et en construisant une infrastructure organisationnelle précieuse. La prochaine étape sur le plan éthique consiste à tirer parti de cette capacité en fournissant des fonds de base et permanents qui permettront de mettre en œuvre ces priorités et de fournir des services de soutien direct aux communautés 2SLGBTQ+ d'un océan à l'autre.

Un appel au financement opérationnel pour les organisations de la communauté 2SLGBTQ+

Qu'il s'agisse des programmes de sécurité alimentaire du 519, des logements fournis aux jeunes par OUTFest ou du soutien culturel offert par la Edmonton 2 Spirit Society, les organisations membres du réseau Enchanté sont en première ligne. Non seulement ces organisations sont les endroits vers lesquels les jeunes 2SLGBTQ+ se tournent lorsqu'ils sont victimes d'intimidation, ou vers lesquels les personnes transgenres se tournent pour trouver de l'aide en matière d'emploi, mais elles sont des piliers dans leurs communautés, rassemblant les gens et rendant les communautés et les personnes

2SLGBTQ+ plus fortes, d'un océan à l'autre. Lorsque les organisations 2SLGBTQ+ sont sous-financées ou financées de manière précaire, leur capacité à fournir ces services en souffre et, de la même manière, nos communautés en souffrent.

Après des décennies de sous-financement chronique, les organisations 2SLGBTQ+ étaient optimistes quant aux 20M\$ investis par le gouvernement dans le budget 2019. La création du Fonds de capacité communautaire LGBTQ2 a été qualifiée par de nombreux militants et leaders d'avancée historique. Cependant, le budget fédéral de 2021 ne prévoit que 15M\$ pour trois ans, pour l'ensemble du pays. C'est un retour en arrière décevant qui aura des effets dévastateurs sur le vaste potentiel des organisations 2SLGBTQ+. Nous savons que nous sommes à un point tournant dans le secteur 2SLGBTQ+ du Canada, car nous avons vu des investissements importants et vastes dans des initiatives de renforcement des capacités et, par le fait même, une croissance sans précédent. Cela dit, les investissements éthiques doivent être soutenus et complets et, pour que le secteur 2SLGBTQ+ du Canada prospère, nous devons voir des engagements de financement à long terme qui soutiennent le renforcement des capacités, la prestation de programmes et l'infrastructure interne.

Les recommandations formulées dans le présent rapport s'adressent à tous les types de bailleurs de fonds et de subventionneurs, y compris les administrations municipales, régionales et provinciales, ainsi que les fondations et les sociétés de financement.

Introduction

Nous sommes persuadés qu'après des décennies d'absence totale de soutien aux organisations 2SLGBTQ+, il incombe au gouvernement fédéral de veiller à ce que les droits humains d'accès aux services vitaux liés au genre et à la sexualité soient respectés, d'autant plus que notre gouvernement est en train d'élaborer le tout premier plan d'action national LGBTQ2. Ce plan ne sera que symbolique s'il n'est pas accompagné du financement nécessaire pour soutenir l'infrastructure des services sociaux 2SLGBTQ+ dans ce pays.

En conséquence, nous faisons une recommandation primordiale au gouvernement fédéral:

Nous demandons au gouvernement fédéral, en partenariat avec les municipalités, les provinces et les territoires, de veiller à ce que notre pays fournisse un financement opérationnel de base aux prestataires de services 2SLGBTQ+.

Cette demande comprend les éléments suivants:

- 25 millions de dollars par an en financement de base pluriannuel pour les organisations 2SLGBTQ+ qui fournissent des services de première ligne sur la base de la diversité de genre et de sexualité;
- Financement pluriannuel de programmes et de projets spécifiques aux organisations 2SLGBTQ+;
- Un financement pour le renforcement des capacités des organisations 2SLGBTQ+ (y compris pour les communautés rurales et éloignées qui n'ont pas accès aux services, et les organisations qui n'ont pas pu accéder au cycle précédent de financement fédéral spécifique 2SLGBTQ+);
- Des fonds alloués aux réseaux régionaux et nationaux pour soutenir, maintenir et accroître la capacité et la collaboration à l'échelle du secteur dans les services communautaires, sociaux et de santé 2SLGBTQ+;
- Et un financement fédéral permanent pour le Secrétariat LGBTQ2 - le bureau qui donne aux personnes et aux organisations 2SLGBTQ+ une voix au sein du gouvernement fédéral. La création du Secrétariat a été une réussite du gouvernement libéral, mais un financement permanent est nécessaire pour garantir l'existence et les progrès du Secrétariat à l'avenir.

Grâce à un financement opérationnel de base, à un financement continu des programmes et des projets, à un financement accru du renforcement des capacités et à des ressources destinées aux réseaux nationaux pour soutenir la mise en œuvre et la coordination, les organisations communautaires 2SLGBTQ+ seront mieux équipées pour répondre aux besoins de leurs communautés et s'attaquer aux causes profondes des inégalités systémiques. Cela contribuera au développement et au maintien d'un secteur de la société civile fort - favorisant les capacités des personnes 2SLGBTQ+ à vivre une vie saine et sûre

Introduction

sans la crainte perpétuelle de voir leurs droits reculer à l'avenir. En particulier, le leadership de notre gouvernement fédéral en réponse à ces recommandations produirait des résultats élevés et constants pour tous les Canadiens, favorisant l'égalité et les droits de la personne pour l'ensemble de la population 2SLGBTQ+.

Recommandations pour une distribution équitable des ressources

Les recommandations qui suivent soulignent le fait qu'un financement stable, à long terme et opérationnel des organisations communautaires 2SLGBTQ+ contribuera grandement à améliorer la santé et le bien-être des gens dans tout le pays. L'examen des rapports et des recommandations disponibles, ainsi que les communications avec nos membres à l'échelle nationale, montrent que les gouvernements, les fondations et les autres bailleurs de fonds ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer un financement équitable et accessible aux organisations communautaires. Nous avons exploré les obstacles qui ont un impact significatif sur les organisations 2SLGBTQ+ et avons constaté que, entre autres, les exigences fastidieuses en ce qui concerne les demandes et les rapports, la portée limitée des exigences d'admissibilité et les subventions limitées pour les organisations non incorporées continuent d'avoir un impact sur la capacité de nos organisations membres à mettre en place des programmes et des services à long terme. Par conséquent, parallèlement à un appel direct aux relations de financement de base, une attention significative à ces recommandations contribuera grandement à accroître la capacité des organisations 2SLGBTQ+ et à améliorer la santé et le bien-être des personnes 2SLGBTQ+.

Recommandation 1: Travailler avec les organisations 2SLGBTQ+ à l'élaboration des critères de financement et à l'évaluation des programmes de subventions.

La contribution des communautés cibles aux possibilités de financement est essentielle et peut être facilement obtenue. La création de comités consultatifs est un moyen de s'assurer que les communautés ont leur mot à dire quant à l'accessibilité de la subvention. Parmi les autres possibilités, citons l'embauche de consultants, l'engagement d'organisations telles que le réseau Enchanté ou l'organisation d'événements publics de type «assemblée générale» pour fournir des commentaires sur les critères de subvention. Un engagement actif avec un suivi concernant le financement démontre une volonté de soutenir les communautés touchées et peut également se faire par le biais d'un dialogue, d'enquêtes, d'infographies et de groupes de discussion. L'engagement collaboratif permettra aux bailleurs de fonds d'évaluer leurs critères, en s'assurant qu'ils ne sont pas discriminatoires, de vérifier les lacunes invisibles pour s'assurer que le champ d'application donne accès à tous les candidats prévus, et de travailler à la diversification de la base de candidatures, et donc de permettre d'atteindre un plus grand nombre de projets.¹⁰

Afin d'éliminer les obstacles liés aux exigences de financement, il est recommandé aux bailleurs de fonds de: (1) de consulter les personnes, les organisations

et les réseaux de la communauté 2SLGBTQ+ afin de comprendre les obstacles qui existent; (2) de prendre le temps de n'inclure que ce qui est absolument nécessaire dans les exigences de la demande afin de minimiser le fardeau des demandeurs; et (3) de chercher activement à obtenir des commentaires sur le processus de demande avant et/ou après le processus.¹¹

Cela pourrait se faire par le biais d'une enquête envoyée aux anciens bénéficiaires de subventions. Afin de déterminer les lacunes en matière de soins de santé du COVID-19 au Canada et aux États-Unis. La Fondation Tegan and Sara a envoyé un sondage comprenant des questions sur le genre et la sexualité, les opinions sur les soins de santé, les opinions sur les vaccinations, et bien plus encore. Ce faisant, la fondation a recueilli un rapport complet et a été en mesure de faire des suggestions sur la façon d'aborder les problèmes identifiés. Si cette étude avait également porté sur les exigences et le processus de candidature, elle aurait constitué une étape clé pour garantir que toutes les étapes soient respectées, que ce soit par le ou la bénéficiaire ou par le bailleur de fonds. Des suggestions auraient alors pu être élaborées et appliquées rapidement, au bénéfice des deux parties.

¹⁰ "Trust-Based Philanthropy: An Overview," Trustbasedphilanthropy, Trust-Based Philanthropy Project, 2021, <https://static1.squarespace.com/static/5c12acc8af209676c74c9961/t/603d2dcae06ce403c2cd9b13/1614622154834/TBP-Overview-final.pdf>.

¹¹ "Trust-Based Philanthropy: An Overview."

Recommandation 2: Travailler en collaboration avec les réseaux 2SLGBTQ+ existants pour diffuser des informations et des opportunités aux organisations 2SLGBTQ+ de première ligne.

Les membres du réseau Enchanté gagnent énormément à recevoir des informations personnalisées sur les possibilités de subventions et leurs éligibilités. En augmentant ainsi la quantité de connaissances, les dépenses d'opportunité pour ceux qui recherchent un financement sont plus faciles à gérer et le fardeau des membres surchargés et sous-payés est réduit.

Par exemple, prenons un échantillon de cinq organisations 2SLGBTQ+ à la recherche de financement. Chacune d'entre elles devra consacrer du temps à la recherche de subventions applicables, à la détermination des exigences de la demande et à la définition de la portée du financement. De nombreuses organisations n'auront pas la capacité de couvrir le coût de renonciation d'une recherche approfondie, augmentant ainsi les obstacles à l'accès et à la réception des fonds. En collaborant avec des réseaux 2SLGBTQ+, tels que le réseau Enchanté, les informations peuvent être collectées par une organisation, puis partagées avec tous les membres, ce qui réduit les coûts de la recherche de financement à 1/5 de leur coût initial. En outre, les réseaux 2SLGBTQ+ peuvent organiser des webinaires sur le financement, répondre aux questions sur

les appels de fonds, et ainsi éviter toute confusion et difficulté inutile dans le processus de demande de subvention. Par conséquent, les organisations 2SLGBTQ+ ne dépensent pas de coûts de renonciation importants et seront en mesure d'identifier toutes les opportunités de financement auxquelles elles sont éligibles. Les avantages d'un tel modèle sont les suivants: les bailleurs de fonds bénéficient d'une meilleure publicité et d'une plus grande sensibilisation à leurs possibilités de financement et les organisations 2SLGBTQ+ ont moins d'obstacles à surmonter pour trouver des possibilités de financement.

Le réseau Enchanté appelle à une collaboration accrue entre les réseaux et les bailleurs de fonds afin de simplifier les informations destinées aux organisations 2SLGBTQ+. Il est recommandé que les bailleurs de fonds prennent en considération les coûts de renonciation associés à l'accès à l'information sur le financement et, ce faisant, qu'ils s'efforcent (1) d'assurer la liaison avec les réseaux 2SLGBTQ+ tels que le réseau Enchanté et d'autres réseaux afin d'évaluer les lancements et les dates limites de financement, et d'organiser des séances d'information; et (2) de maximiser la diffusion de l'information aux communautés 2SLGBTQ+ par le biais de partenariats formels et informels avec les réseaux 2SLGBTQ+.

Parallèlement à cet ensemble de recommandations, le réseau Enchanté a effectué une exploration des possibilités de financement pour les organisations et les projets 2SLGBTQ+. Ces possibilités comprennent celles qui existent aux niveaux fédéral, provincial et municipal, ainsi que les subventions des fondations. [Le document d'accompagnement est disponible ici.](#)

Recommandation 3: Donner priorité au financement des organisations 2SLGBTQ+ noires, autochtones et racialisés.

«Dans notre société, tout est morcelé - nous ne faisons plus le lien entre les différents éléments. J'espère qu'un jour nous disposerons de services qui nous considèrent comme des êtres à part entière ayant besoin de soutien, de santé et de soins dans tous les domaines de notre vie et de leur intersection.»

— Participant 2Esprit et gay, Pathways Project: Experiences of Racialization and Mental Health Service Access for LGBTQ People.¹²

Les organisations dirigées par des communautés noires, autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées ont constamment démontré la nécessité d'un financement accru, notamment par le biais d'opportunités spécifiquement créées pour ces communautés. En raison de facteurs racistes et coloniaux, les personnes Noires, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées sont davantage exposés à de mauvais traitements dans des domaines tels que la santé, le logement et l'emploi. Plus particulièrement, ces groupes ont des besoins de soutien en matière de santé mentale qui sont 5% plus élevés que ceux des personnes LGBTQ+ non racisées et 16% plus élevés que ceux des personnes cisgenres/hétérosexuelles non racisées. Les personnes Noires et racialisées sont également souvent portés à éviter d'accéder aux soins médicaux et de santé mentale destinés à la population générale, car « le traumatisme historique

causé par la colonisation au Canada a entraîné une méfiance profondément ancrée à l'égard des fournisseurs de services, ce qui peut entraîner une réticence à accéder aux soins en cas de besoin ». Au sein des communautés noires, autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées, ce traumatisme racial et colonial est fondé sur des actions oppressives complémentaires et uniques. Il s'agit notamment de l'utilisation des pensionnats comme outil d'assimilation à la binarité du genre, ce qui a pour effet d'effacer les traditions 2Esprit. Par conséquent, la méfiance à l'égard des prestataires de services est multidimensionnelle et découle des expériences uniques des communautés Noires, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées.

De plus, le système de soins de santé ne tient pas compte de tous les facteurs qui peuvent avoir un impact sur les populations Noires, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées. Cela inclut le fait que le racisme et l'oppression ne sont pas généralement reconnus comme des facteurs ayant un impact sur la santé mentale et le bien-être d'une personne. Lorsque les prestataires

¹² "The Pathways Project," LGBTQ Health, accessed August 26, 2021, <http://lgbtqhealth.ca/docs/PathwaysProjectRacialized.pdf>.

¹³ "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 7.

¹⁴ "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 7.

¹⁵ Travis Salway et al, "Experiences with sexual orientation and gender identity conversion therapy practices among sexual minority men in Canada," Plos One 16, no. 6 (2021), <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0252539>.

Recommandation 3 / 4

de services adaptent leurs services pour tenir compte des facteurs d'oppression ainsi que les besoins spécifiques des 2SLGBTQ+, ces communautés seront beaucoup mieux servies. Cependant, cela ne peut se faire sans un soutien financier spécifique pour les groupes Noirs, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisés. Les bailleurs de fonds jouent donc un rôle clé dans l'accessibilité de ces services.

Il est recommandé aux bailleurs de fonds: (1) de créer des opportunités de financement supplémentaires qui ciblent spécifiquement, voire exclusivement, les populations Noires, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées; et (2) d'adopter une approche intersectionnelle de leurs cibles de financement et de leurs portefeuilles afin de garantir que davantage de subventions soient accessibles à ces populations.

Il est encouragé de mentionner spécifiquement les organisations Noires, Autochtones et 2SLGBTQ+ racialisées comme étant éligibles pour les subventions et les opportunités de financement. D'autres actions de sensibilisation ciblées pour promouvoir ces possibilités de financement seraient également particulièrement bénéfiques pour accroître la sensibilisation et la diffusion équitable des fonds. Un fonds à noter est le Catalyst Fund : Community-Led Research on LGBTQIA/2S Wellness, géré par l'Institut de la santé des femmes et des hommes des IRSC. Ce fonds fournit un soutien financier aux projets de recherche entrepris par des organisations communautaires concernant l'intersection des résultats de santé des communautés 2SLGBTQ+ et racialisées qui se croisent. Ce faisant, ils indiquent explicitement que les communautés PANDC

2SLGBTQ+ doivent être les publics cibles des projets proposés. Depuis sa publication, deux webinaires ont été organisés afin de dissiper toute confusion dans le processus de demande, ce qui est avantageux pour les organisations dont la charge administrative augmente. Il s'agit d'un bon exemple des mesures clés qui peuvent être prises pour accroître l'accessibilité.

Recommandation 4: Collecter des données démographiques désagrégées, analyser et publier le nombre de projets financés pour les organisations dirigées par les communautés 2SLGBTQ.

Les informations démographiques jouent un rôle clé dans l'identification des communautés et des groupes qui ont besoin de soutien, ainsi que dans la détermination des domaines de financement ciblé. En recueillant des données sur la sexualité et l'identité de genre, les bailleurs de fonds sont en mesure d'identifier les besoins spécifiques au sein de la communauté et de donner la priorité aux fonds qui visent à remédier à ces disparités.¹⁶ Le rapport sur les données démographiques permet à la communauté, au sens large, d'examiner les progrès réalisés au sein des institutions et du secteur philanthropique en ce qui concerne

¹⁶ "Data Collection," Funders for LGBTQ Issues, accessed August 26, 2021, [best-practices-for-foundations-on-collecting-data-on-sexual-orientation-and-gender-identity](https://www.fundersforlgbtq.org/best-practices-for-foundations-on-collecting-data-on-sexual-orientation-and-gender-identity).

Recommandation 4 / 5

les initiatives 2SLGBTQ+.¹⁷ De plus, certaines possibilités de financement exigent que le «besoin» de financement soit prouvé.

En l'absence de données démographiques désagrégées sur ces points, les communautés 2SLGBTQ+ sont systématiquement écartées de l'accès à ces fonds.

Ainsi, la collecte de données démographiques pertinentes relatives à l'octroi de fonds peut à la fois accroître la prise de conscience des lacunes en matière de financement, œuvrer en faveur d'une responsabilisation accrue et élargir le spectre des possibilités de financement accessibles aux organisations 2SLGBTQ+.

Afin d'accroître les rapports et les impacts démographiques, il est recommandé aux bailleurs de fonds de (1) collecter des données démographiques concernant le genre, la sexualité, la culture, la race, les handicaps et d'autres facteurs d'intersection; (2) analyser les données démographiques collectées afin d'évaluer la portée, l'impact et la responsabilité de leurs projets de financement individuels; et (3) continuer à collecter des informations démographiques tout au long de leur accord de financement afin de déterminer comment le financement peut être utilisé pour mieux cibler ces communautés à long terme.

Par exemple, de nombreux bailleurs de fonds collectent des données démographiques relatives à l'identité de genre auprès de tous les bénéficiaires de subventions, mais ils rendent rarement

compte de ces données afin de démontrer l'impact de leurs programmes sur les personnes trans et de genre divers au sein et en dehors des organisations 2SLGBTQ+. En utilisant et en partageant les données déjà collectées, les organismes seraient en mesure de mieux se maintenir et de mieux tenir les autres responsables vis-à-vis de la communauté 2SLGBTQ+ et de fournir des services sûrs et affirmatifs à l'échelle du secteur.

Recommandation 5: Inclure les organisations non incorporées comme demandeurs admissibles.

En 2020, lors du premier cycle du programme de micro-subventions pour le renforcement des capacités du réseau Enchanté, environ 27% des demandes provenaient de groupes non incorporés. Cela montre qu'il existe un grand nombre d'organisations qui cherchent à obtenir un financement mais qui sont limitées dans les cas où les groupes non incorporés¹⁸ sont exclus des conditions d'éligibilité.

Nos membres ont également indiqué sans ambiguïté que de nombreux groupes non incorporés sont issus de communautés dont les besoins sont plus importants, notamment les communautés rurales, les communautés autochtones et d'autres groupes qui ont été historiquement marginalisés.¹⁹ Ces organisations communautaires de base 2SLGBTQ+ offrent leur soutien à la communauté de toutes les manières possibles et, dans de nombreux cas, ces groupes comblent les lacunes et

¹⁷ "Data Collection"

¹⁸ William Staub, "Data Analysis of the 2020 Micro-Grant Applications" in the possession of The Enchanté Network: 9.

¹⁹ See "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 7.

Recommandation 5

fournissent des services essentiels dans des circonstances où il n'y en aurait pas autrement. Par exemple, les membres autochtones de la communauté 2SLGBTQ+ ont souvent subi des traumatismes importants dus à la colonisation et peuvent ne pas faire confiance aux prestataires de services gouvernementaux.²⁰ Dans ces cas, les organisations non incorporées peuvent être les seuls groupes en mesure de fournir des services essentiels à ces communautés. Lorsque les subventions sont fermées aux groupes non incorporés, il est probable qu'elles excluent de manière disproportionnée les communautés marginalisées telles que les organisations 2 Esprit et autochtones.

Les organisations communautaires de base sont nécessaires aux mouvements de changement social. Elles sont dirigées de manière disproportionnée par des personnes issues des communautés qu'elles servent et sont principalement gérées par des bénévoles.²¹ Les organisations 2SLGBTQ+ non incorporées peuvent solliciter des fonds afin d'embaucher du personnel et des consultants pour mener à bien le processus d'incorporation et élaborer des stratégies qui tiennent compte des expériences et des besoins de leurs membres.

Néanmoins, toutes les organisations ne sont pas intéressées par l'incorporation, principalement en raison du fardeau financier et administratif à long terme associé au maintien d'une organisation incorporée. Un soutien financier continu serait nécessaire pour accroître la capacité de ces organisations, et tant que ce problème ne sera pas résolu, elles hésiteront à profiter des possibilités de financement qui ne couvrent que l'incorporation initiale d'une organisation. Le respect de ces préférences se reflète dans la création de réseaux tels que le réseau Enchanté, où, lors de la définition des critères d'adhésion, on

ratisse large pour inclure les organisations incorporées et non incorporées.

En même temps que nous recommandons des paramètres de financement qui permettent aux groupes non incorporés d'accéder aux ressources, nous comprenons également que les bailleurs de fonds peuvent, dans certaines circonstances, exiger des agents fiscaux pour les subventions de moyenne et de grande envergure lorsque l'organisme demandeur n'est pas incorporé. S'il s'agit d'un mécanisme acceptable pour que les groupes non incorporés aient accès aux fonds, nous encourageons les bailleurs de fonds à l'indiquer clairement et à favoriser les partenariats de cette nature.

Il est louable que le fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2 ait fourni des fonds à des groupes pour qu'ils puissent s'incorporer, ce qui constitue un pas en avant pour un contexte limité.²²

Les groupes incorporés sont prioritaires pour le financement, ce qui fait que les bénévoles des communautés queer, trans et 2Esprit doivent assumer une énorme charge de travail non rémunérée, simplement pour assurer la présence d'un fournisseur de services, surtout dans les communautés rurales, éloignées et nordiques du Canada. Il en résulte que des membres non rémunérés de la communauté comblent les lacunes de l'infrastructure des services sociaux du Canada.

²⁰ "Homophobia and Homonationalism: LGBTQ Law Reform in Canada," 7.

²¹ "From the Bottom Up: A Growth Strategy for Grassroots Groups in Ontario" Grassroots Growth 50, accessed August 26, 2021, [From_The_Bottom_Up_Report_-_pdf](#).

²² "LGBTQ2 Community Capacity Fund: Applicant guide" Government of Canada, 14 April, 2021, [lgbtq2-community-capacity-fund-applicant-guide.html](#).

Recommandation 5 / 6

Compte tenu de ces lacunes, nous recommandons que tous les bailleurs de fonds doivent(1) d'inclure des informations explicites sur l'éligibilité des organisations de base non incorporées, y compris si ces organisations peuvent ou non travailler en partenariat avec un ou agent·e fiscal; (2) de s'assurer qu'ils n'isolent pas certaines communautés en raison des conditions d'éligibilité;²³ et (3) offrir des subventions de démarrage aux communautés ayant des besoins accrus de services et qui connaissent une plus grande marginalisation au sein de la communauté 2SLGBTQ+.

Certaines fondations indépendantes ont élargi le champ des candidats admissibles afin d'inclure les organismes non incorporés. Par exemple, la Tegan and Sara Foundation cible explicitement les organisations de base pour le financement de démarrage. Ce faisant, elle reconnaît explicitement la nécessité de combler cette lacune, s'efforçant ainsi de soutenir un large éventail de bénéficiaires admissibles et d'atteindre une plus grande partie de la communauté 2SLGBTQ+.

Recommandation 6: Clarifier les conditions d'admissibilité pour les organisations 2SLGBTQ+ dans le matériel promotionnel et s'assurer que les organisations 2SLGBTQ+ ne sont pas exclues des demandes.

Lorsque les conditions de financement et d'éligibilité sont ambiguës, les organisations 2SLGBTQ+ peuvent passer un temps inutile à remplir des demandes onéreuses qui peuvent ou non s'appliquer à elles. Un manque de clarté peut se produire en ce qui concerne les fonds destinés aux «femmes et aux filles» ou à d'autres projets féministes, tels que fournis par des bailleurs de fonds et des agences axés sur les femmes, car il n'est pas toujours évident de savoir si les projets axés sur les personnes 2SLGBTQ+ sont éligibles. De même, de nombreuses organisations 2SLGBTQ+, y compris les organisations 2Esprit, fonctionnent selon une compréhension étendue du genre et sont donc obligées de restreindre leur champ d'action lorsque les bailleurs de fonds exigent une portée plus étroite.

Il est intéressant de noter que les exigences strictes et difficiles à prouver pour les organisations 2SLGBTQ+, qui doivent démontrer qu'elles sont centrées sur les problèmes des femmes, ne sont souvent pas réciproques lorsqu'il s'agit de cibles non binaires dans les opportunités de financement demandées par les groupes de femmes. Essentiellement, la norme pour les organisations de femmes de

²³ "Trust-Based Philanthropy: An Overview."

Recommandation 6

répondre aux exigences concernant l'inclusion et l'expérience des personnes non binaires est considérablement plus faible que la norme qui est fixée pour les organisations 2SLGBTQ+ de répondre aux exigences concernant l'expérience de la programmation axée sur les femmes.

Certaines organisations 2SLGBTQ+ développent des programmes spécifiquement destinés aux femmes, d'autres non. Par exemple, un centre de la fierté peut offrir un programme pour les femmes ou un programme sur la violence sexiste qui n'est pas exclusivement axé sur les femmes. Il peut également offrir un programme pour l'ensemble de la communauté transgenre, et non seulement pour les femmes transgenres. Il convient de noter que ces trois activités ne seraient pas admissibles à une subvention exigeant une «expérience préalable dans la mise en œuvre de programmes destinés aux femmes» et ne pourraient donc pas bénéficier d'un financement, bien qu'il s'agisse de programmes uniques et importants visant à mieux soutenir les personnes touchées par les disparités entre les genres. Le manque de cohérence réciproque dans les opportunités de financement telles que celles-ci continue de créer une ambiguïté dans les normes de demande pour les organisations 2SLGBTQ+.

De même, le fait d'exiger que les organisations 2Esprit se conforment aux notions occidentales sur le genre est nuisible et renforce un discours colonial.²⁴

En élargissant la portée de l'éligibilité pour inclure les communautés trans, de genre divers et 2Esprit, les opportunités de subventions axées sur les femmes ou dit féministes seront mieux placées pour promouvoir des projets intersectionnels, un format encouragé par les bailleurs de fonds, mais souvent refusé lorsqu'il s'agit d'organisations 2SLGBTQ+.²⁵ En fait, les organisations 2SLGBTQ+ ont souvent beaucoup à apprendre aux bailleurs de fonds et aux autres organisations sur la valeur et les possibilités de l'intersectionnalité, car elles soutiennent régulièrement des personnes dont les identités se croisent.

Afin de réduire les effets néfastes des critères de financement exclusionnistes, nous recommandons aux bailleurs de fonds: (1) de rédiger des conditions d'éligibilités claires et précises, qui indiquent explicitement si les organisations 2SLGBTQ+ sont éligibles; (2) d'identifier les lacunes dans leurs opportunités de financement actuelles, et d'augmenter les opportunités pour la communauté 2SLGBTQ+ au sein des subventions axées sur les femmes et le féminisme, en particulier pour les projets axés sur les personnes trans et non binaires; et (3) pour ceux qui offrent des subventions intersectionnelles pour les femmes, nous recommandons une portée élargie qui identifie les femmes trans, les personnes non binaires et les personnes de genre divers comme des populations prioritaires, y compris la fourniture de fonds dédiés à ces groupes.

²⁴ Judith Butler, *Gender Trouble: feminism and the subversion of identity* (New York, NY: Routledge, 1990).

²⁵ "Vibrant Yet Under-Resourced: The State of Lesbian, Bisexual, and Queer Movements," Mamacash, accessed August 26, 2021: 74, [astraes_mamacash_lbq_report_vdef.pdf](#).

Exemple de cas 1 :

Lors de la consultation 2021 du réseau Enchanté sur la violence sexiste au sein des communautés 2SLGBTQ+, nos organisations membres ont réclamé des subventions qui soient ouvertes aux besoins uniques de la communauté et qui ne soient pas restrictives. Limiter l'accès des organisations 2SLGBTQ+ aux subventions pour la violence sexiste entraîne une compréhension problématique et limitée de la violence basée sur le genre en général et, de plus, restreint la capacité de développer des modes intégrés et intersectionnels de lutte contre la violence sexiste dans nos communautés. De même, il est utile que les communautés et organisations 2SLGBTQ+ incorporent des programmes féministes intersectionnels dans leurs services, car la misogynie et le patriarcat sont endémiques dans les communautés queer comme dans les communautés générales.

Exemple de cas 2 :

Un certain nombre d'institutions ont créé des opportunités pour que les droits des femmes et certaines sous-catégories de droits 2SLGBTQ+ soient financés côte à côte. L'une de ces institutions est Astraea, qui, lorsqu'elle a été fondée en 1977, était une organisation visant à promouvoir les droits des femmes.²⁶ Ce faisant, Astraea n'a pas exclu les communautés PANDC (personnes noires, autochtones et de couleurs) et 2SLGBTQ+ de recevoir des fonds pour répondre aux besoins spécifiques de ces deux groupes là où ils se croisent.

²⁶ "International Fund: Apply for Grants," Astraea Foundation, accessed August 26, 2021, <https://www.astraeafoundation.org/apply/international-fund/>.

²⁷ "Policy Priority: A Better Funding Relationship with Government," Imagine Canada, accessed August 26, 2021, https://imaginecanada.ca/en/policy-priority-grants-contribution?utm_content=buffer41d79&utm_medium=social&utm_source=linkedin.com&utm_campaign=buffer.

Recommandation 7: Offrir des subventions à faible barrière et accessibles.

Nous parlons souvent à des groupes communautaires 2SLGBTQ+ qui cherchent désespérément à renforcer leur capacité pour fournir des services, qui opèrent souvent dans des zones rurales ou qu'ils soutiennent des communautés particulièrement mal desservies, comme les groupes autochtones, trans ou nouveaux arrivants. Ces organisations ont exprimé leur difficulté à démarrer, même lorsqu'elles tentent de combler un vide là où aucun service n'existe. Nous constatons également une augmentation des obstacles auxquels sont confrontés les groupes dirigés par des personnes handicapées queer/trans, des personnes QTPANDC et des communautés intersexes

Pour beaucoup de ces communautés, la charge de travail est déjà très lourde et les obstacles sont si élevés que le financement gouvernemental ne vaut souvent pas le fardeau du processus de demande.²⁷

Les possibilités de financement à barrière élevée obligent les organisations déjà sous pression (comme celles des exemples susmentionnés) à franchir des obstacles inutiles pour être prises en considération. Par exemple, un bailleur de fonds peut demander qu'une stratégie d'évaluation complète soit soumise avec la demande de subvention. Nous reconnaissons et soutenons la prestation de services fondée sur des données probantes et axée sur les

Recommandation 7 / 8

résultats, mais l'exigence d'un tel niveau de planification dès le départ est inutile et oblige souvent les groupes à sous-traiter des évaluateurs avant de recevoir une quelconque garantie de financement.

Les obstacles au financement peuvent être réduits grâce aux recommandations suivantes: (1) évaluer les possibilités de supprimer les questions et les exigences inutiles en matière de subventions; (2) réduire les charges financières et d'évaluation dans le cadre du processus de demande, en invitant les organisations qui reçoivent des fonds à fournir des descriptions plus détaillées; (3) inclure des ressources de mentorat et/ou d'encadrement dans le processus de subvention, afin que les organisations puissent s'adresser à elles et demander des conseils; et (4) mettre en place des processus de demande par étapes ou par paliers (par exemple, inviter une lettre d'intention dans un premier temps, puis fournir des soutiens supplémentaires à ceux qui sont invités à participer à la totalité de la possibilité de subvention).

En 2018, Condition féminine Canada (maintenant le ministère de la Femme et de l'Égalité des genres), a mis au point une possibilité de financement en deux étapes où les bénéficiaires potentiels de la subvention remplissaient une lettre d'intention demandant jusqu'à 25 000 dollars en soutien financier pour compléter la demande de subvention complète (due l'année suivante). Le fonds a fourni jusqu'à 250 000 dollars par organisation pendant cinq ans, ce qui a permis aux organisations de mettre en œuvre des stratégies globales à long terme concernant la violence sexiste et le développement d'efforts de prévention clés. Ce modèle de fonds s'est avéré extrêmement efficace car il a permis aux organisations retenues de mener des

²⁸ "What are the Benefits?," Living Wage Canada, 18 December 2014, [what-are-benefits](#).

²⁹ "The Enchanté Network - NAP Report," in possession of The Enchanté Network, accessed August 26, 2021.

recherches préliminaires, d'augmenter le temps du personnel et d'engager des évaluateurs externes afin de remplir la lourde demande de subvention et s'est avéré très efficace pour les organisations qui ont pu participer.

Recommandation 8: S'assurer que toutes les allocations salariales sont conformes aux normes du salaire de subsistance.

La nécessité d'un salaire de subsistance et les avantages associés aux mouvements vers des normes de salaire de subsistance ne sont pas propres à la communauté 2SLGBTQ+. Parmi les impacts sociaux et économiques, les avantages pour les employeurs comprennent: (1) une diminution du coût d'opportunité associé au roulement du personnel; et (2) une augmentation de la productivité et du moral au travail.²⁸ Ces deux éléments augmenteraient la capacité des organisations 2SLGBTQ+ à fournir des services à la communauté, et favoriseraient la stabilité au sein des organisations et de la communauté 2SLGBTQ+ au sens large.

Lors d'une consultation avec les organisations membres du réseau Enchanté l'un de nos membres a fait le commentaire suivant:

« Sans un financement de base stable et constant, la sécurité de pouvoir couvrir vos factures se fait attendre. Nous devons être en mesure de bien payer notre personnel pour qu'ils puissent faire leur travail, garder les lumières allumées et maintenir le soutien et les services qui font vivre notre communauté. »²⁹

Recommandation 8 / 9

Cette préoccupation démontre les problèmes systémiques qui peuvent avoir un impact sur les employés et les organisations entières. De plus, les organisations qui subissent des pressions pour recevoir des subventions, ou celles qui sont touchées par le paysage concurrentiel du financement, peuvent se sentir poussées à réduire les salaires et les avantages sociaux afin de paraître plus « légères » sur le plan administratif aux yeux des bailleurs de fonds. Dans de tels cas, un paysage financier éthique demanderait aux gouvernements, aux fondations et aux autres organismes de financement d'assumer la responsabilité des écarts de salaires et des salaires inéquitables.

En plus des salaires et rémunérations suffisants, d'autres avantages sont nécessaires pour compenser le traumatisme vicariant et l'épuisement professionnel subis par les employés. De telles structures de paiement équitables et favorables renforceront inévitablement le secteur et amélioreront la prestation de services à long terme grâce au bien-être et à l'expertise des employés. Ces avantages à long terme pourraient être obtenus en équilibrant la productivité du travail et les salaires/avantages.³⁰ Ainsi, avec une productivité et un soutien accrus, il en découlerait une augmentation de l'intérêt pour le développement du secteur.

Afin de soutenir de meilleures rémunérations dans l'ensemble du secteur et, au minimum, l'octroi d'un salaire de subsistance à tous les employés (y compris les étudiants), nous recommandons que aux bailleurs de fonds (1) d'ajuster les critères budgétaires afin d'inclure des salaires minimums conformes aux normes régionales en matière de salaire de subsistance; (2) de s'assurer que les

limites budgétaires globales ne sacrifient pas les salaires équitables au profit de la prestation de services; et (3) de s'assurer que les limites budgétaires globales incluent l'allocation de fonds suffisants aux éléments qui renforceront le secteur, tels que la formation des employés, les avantages sociaux, le soutien du personnel et le développement professionnel.

L'application efficace de cette recommandation peut nécessiter des montants de subvention flexibles afin que le bailleur de fonds puisse s'adapter au nombre d'employés ainsi qu'aux salaires minimums. En prenant l'initiative de soutenir des salaires justes et décents pour le personnel des organismes sans but lucratif, les gouvernements, les fondations et les autres bailleurs de fonds ont l'occasion de faire une nette différence dans un secteur dont les employés sont chroniquement sous-payés.

Recommandation 9: Réduire les possibilités de portefeuilles et financement en silo.

“La plupart des logements fournis par l'État sont de type: ici, il y a les familles, ici, il y a les personnes âgées, ici, il y a ceci, ici, il y a... vous savez ? Donc pour moi, de ce point de vue, c'est un peu - nous avons tendance à cloisonner... et c'est une barrière... nous avons ces barrières structurelles systémiques qui empêchent les gens d'être ensemble dans la communauté et de ne pas être discriminés... Quel est le potentiel pour l'intergénérationnel, vous savez, des types de logements plutôt que d'être cloisonnés par âge et par démographie?”

— Participant de Nanaimo, LGBT Housing Matters: Results of the Canadian LGBT Older Adults and Housing Project.³¹

³⁰ See Jon-Chao Hong et al, “Impact of employee benefits on work motivation and productivity,” International Journal of Career Management 7, no. 6 (1995).

³¹ Jacqueline Gahgan et al, “LGBT Housing Matters: Results of the Canadian LGBT Older Adults and Housing Project” (Halifax: The Gender and Health Promotion Studies Unit Dalhousie University, 2020): 16-17.

Recommandation 9

Le financement cloisonné se produit lorsqu'une organisation divise son portefeuille de financement en sections distinctes et accorde des subventions en fonction de ces distinctions. Par exemple, une fondation qui offre trois catégories de financement - jeunes, adultes et personnes âgées - demande aux candidats de limiter les projets proposés à un groupe d'âge distinct, et rejette souvent (intentionnellement ou non) les possibilités qui transcendent les catégories indiquées ou qui visent des résultats interdisciplinaires. Au sein de la communauté 2SLGBTQ+, de nombreux projets sont entrepris de manière intersectionnelle. Prenons, par exemple, la préférence pour les logements intergénérationnels et leur création dans les communautés 2SLGBTQ+.³² Pour certaines opportunités de financement, cela constituerait un impact de projet trop large puisque les jeunes et les personnes âgées peuvent être servis par la même initiative, alors que pour d'autres, un tel modèle représente une opportunité innovante de construire des relations de partenariat intergénérationnel et des réseaux de soutien. En cloisonnant ces projets par groupe démographique, les «réseaux de soutien bidirectionnels» et leurs avantages sont sacrifiés.³³ En ce sens, les initiatives de financement cloisonnées devraient être évitées et les bailleurs de fonds devraient plutôt offrir des possibilités de financement suffisamment larges pour mieux tirer parti des avantages de l'intersectionnalité.

En plus des cloisonnements de financement intra-communautaire, il existe également des cloisonnements qui limitent l'inclusion des organisations 2SLGBTQ+ dans d'autres catégories de financement. Plus précisément, les organisations 2SLGBTQ+ sont souvent limitées aux opportunités de financement qui concernent exclusivement la communauté 2SLGBTQ+.³⁴ Prenons, par

exemple, la portée intersectionnelle des droits des femmes et de l'égalité des genres. Alors que les organisations 2SLGBTQ+ sont essentielles à un changement efficace dans ce domaine, de nombreuses opportunités de financement les excluent involontairement.³⁵ À l'avenir, les bailleurs de fonds devront tenir compte des réalités intersectionnelles au sein de la communauté 2SLGBTQ+, ainsi que de la nature intersectionnelle des autres données démographiques qui incluent (en partie ou en totalité) la population 2SLGBTQ+.

Nos recommandations pour réduire le financement en cloisonnement sont les suivantes: (1) évaluer si les piliers de financement, les catégories ou les exigences créent des obstacles inutiles à l'accès au financement; (2) encourager l'intersectionnalité et les pratiques interdisciplinaires dans les propositions, démantelant ainsi les obstacles créés par les cloisonnements; et (3) consulter les bénéficiaires de subventions potentiels et actuels afin de créer une plus grande efficacité et d'évaluer des méthodes de financement plus efficaces.

Par exemple, la déconstruction des cloisonnements peut signifier que les financeurs devront examiner l'objectif de la subvention avant de déterminer la portée des candidats et des projets. Ensuite, les discussions avec les bénéficiaires potentiels des fonds peuvent mettre en lumière les avantages intersectionnels possibles et permettre aux financeurs de déterminer l'étendue des candidats et des projets qui garantiront les meilleurs résultats pour la communauté. En s'engageant dans ce processus, la position par défaut des bailleurs de fonds devrait être de permettre une participation large et intersectionnelle, plutôt que de restreindre la portée de l'opportunité de financement.

³² Jacqueline Gahgan et al, "LGBT Housing Matters: Results of the Canadian LGBT Older Adults and Housing Project" (Halifax: The Gender and Health Promotion Studies Unit Dalhousie University, 2020): 16-17.

³³ Jacqueline Gahgan et al, "LGBT Housing Matters: Results of the Canadian LGBT Older Adults and Housing Project," 17.

³⁴ "Vibrant Yet Under-Resourced: The State of Lesbian, Bisexual, and Queer Movements," 74.

³⁵ "Vibrant Yet Under-Resourced: The State of Lesbian, Bisexual, and Queer Movements," 74.

Recommandation 10: Mettre davantage l'accent sur les projets qui soutiennent directement les personnes 2SLGBTQ+.

Dans certaines juridictions, les allocations de fonds pour la communauté 2SLGBTQ+ sont centrées sur les besoins d'éducation de la population cisgenre/hétérosexuelle avec des initiatives contre l'homophobie, plutôt que sur le financement des services dont la communauté 2SLGBTQ+ a directement besoin. Cela résulte de l'affectation des fonds à la lutte contre l'homophobie et la transphobie sociétales et à leur impact sur les individus, plutôt qu'aux services et programmes qui servent directement les personnes 2SLGBTQ+.

Les campagnes de sensibilisation et les initiatives éducatives sont nécessaires pour changer le paysage de la discrimination et de l'exclusion. Néanmoins, ces initiatives ne devraient pas être les seules initiatives 2SLGBTQ+ financées. Au moins une partie des fonds disponibles devrait être allouée aux services de première ligne pour la population 2SLGBTQ+. Cela permettrait de s'assurer que les personnes ayant besoin de services essentiels reçoivent le soutien et les programmes dont elles ont besoin pour lutter contre les disparités systémiques en ce qui a trait à la santé physique et mentale, au revenu, et autres dont souffre la communauté. Ainsi, un soutien financier devrait être accordé aux services de première ligne 2SLGBTQ+ en plus de toutes les autres initiatives afin de maximiser le bénéfice des fonds pour la population 2SLGBTQ+.

Afin de s'assurer que les fonds atteignent les communautés 2SLGBTQ+, nous recommandons que les bailleurs de fonds: (1) offrent un financement visant à soutenir la communauté 2SLGBTQ+ directement et de manière holistique (c'est-à-dire de fournir des programmes dédiés au logement, à l'emploi, à la santé mentale et au bien-être, etc.); (2) que le financement des organisations 2SLGBTQ+ soit affiché publiquement avec des informations sur l'homophobie et la transphobie sur les sites Web gouvernementaux ou autres sites pertinents afin d'accroître la sensibilisation à ces programmes; et (3) de créer des opportunités qui permettent un large éventail de candidats afin de répartir le financement de manière équitable.

Par exemple, lorsque des fonds gouvernementaux sont alloués, il convient d'examiner attentivement l'objectif de chaque projet afin d'assurer une répartition équitable. Le ratio approprié peut varier selon la province, le territoire et la région, mais des fonds suffisants doivent être alloués aux services de première ligne 2SLGBTQ+. Le Programme de lutte contre la toxicomanie de Santé Canada est un exemple de fonds qui finance les services de première ligne pour les personnes 2SLGBTQ+. Ce fonds finance spécifiquement des projets qui soutiennent les personnes touchées par la consommation de substances et la toxicomanie qui sont particulièrement à risque ou qui rencontrent des obstacles pour accéder aux services déjà en place. Ce type de financement illustre l'accent mis sur la prestation de services de première ligne aux communautés 2SLGBTQ+.

Recommandation 11: Inclure des échéanciers flexibles

La différence entre une date limite rigide et une date limite flexible peut avoir un impact énorme sur une organisation. Des délais de candidature serrés et inflexibles sont souvent une méthode pour réduire le nombre de candidats, et ils limitent l'accès aux fonds pour les organisations surchargées au sein de la communauté 2SLGBTQ+. Ce problème se manifeste particulièrement à la fin de l'année fiscale, lorsque les demandes du personnel de première ligne peuvent devenir ingérables.

La flexibilité des délais est encore plus importante dans les contextes d'urgence, comme pendant la pandémie de COVID-19. Dans les contextes d'urgence, le personnel est plus susceptible d'être soumis à un stress accru, et étant donné qu'il est entendu que la communauté 2SLGBTQ+ est désavantagée de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19, des délais d'application et de rapport rigides peuvent équivaloir à une exclusion systématique des communautés marginalisées.³⁶

En plus d'accroître la flexibilité en matière de rapports et de délais, les organisations 2SLGBTQ+ seraient mieux servies si elles étaient informées à l'avance de l'ouverture d'une opportunité et des exigences de la demande. Cela est particulièrement important lorsque la demande comporte des aspects qui prennent du temps, par exemple lorsque des partenariats sont nécessaires ou recommandés dans le cadre des demandes de financement.

Afin d'œuvrer pour un accès plus équitable au financement grâce à des délais flexibles, il est recommandé aux bailleurs: (1) de faire

de la publicité avant le lancement officiel des opportunités de financement afin de permettre aux candidats de se préparer adéquatement; (2) de réfléchir à la portée de leurs demandes de financement et de déterminer si certains groupes au sein de cette portée peuvent être confrontés à un fardeau disproportionné en ce qui concerne les délais prévus; (3) d'accroître la flexibilité de tous les délais, y compris les dates limites de dépôt des demandes et de présentation des rapports; (4) d'engager un dialogue avec les candidats et les communautés ciblées lors de la préparation des calendriers de présentation des rapports; et (5) d'informer à l'avance de la date d'ouverture des nouvelles opportunités de financement ainsi que de toute exigence ou recommandation particulièrement longue pour le dépôt des demandes.

Le Fonds d'action urgente pour les droits humains des femmes offre un calendrier de demande flexible. Cette institution accepte les demandes tous les jours de l'année, et répond dans un délai de 24 heures afin de s'assurer que chaque fois qu'une proposition est soumise, elle a la possibilité de recevoir un financement. En plus de la flexibilité des délais, l'institution accepte largement les projets axés sur les femmes et les personnes transgenres. En accordant une subvention aux femmes tout au long de l'année, avec un champ d'application large pour inclure les personnes transgenres, l'institution évite les obstacles liés à la pandémie de COVID-19 et aux délais raccourcis entre la soumission et la réception des fonds.

³⁶ Elena Prokopenko et al, "Vulnerabilities related to COVID-19 among LGBTQ2+ Canadians."

Recommandation 12: Demander des exigences raisonnables en matière de rapports en consultation avec les organisations 2SLGBTQ+.

À l'instar de la recommandation 10, les exigences en matière de rapports peuvent constituer des obstacles indus pour les organisations 2SLGBTQ+, en particulier les petites organisations gérées par des bénévoles. Il existe un déséquilibre de pouvoir structurel entre les bailleurs de fonds et les organismes sans but lucratif,³⁷ et lorsque les bailleurs de fonds imposent des exigences particulièrement lourdes en matière de rapports, ils bloquent effectivement l'accès à des ressources adéquates pour la communauté. Les bailleurs de fonds doivent être conscients de ces tendances, sans quoi les inégalités continueront à s'amplifier.

Les exigences en matière de rapports qui prennent plus de temps (jusqu'à 15 heures pour les petits accords de financement³⁸) et des ressources qui sont absolument nécessaires peuvent empêcher les organisations de concentrer leurs ressources sur l'objectif du projet/du renforcement des capacités.³⁹ Les relations entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires de fonds qui mettent l'accent sur un dialogue continu peuvent être particulièrement utiles, en tenant toutes les parties responsables de leurs accords.

Il est recommandé que, lors de l'élaboration des exigences en matière de rapports, les bailleurs de fonds: (1) soient clairs sur ce qu'ils ont besoin de savoir du bénéficiaire du

fonds; (2) éliminent le langage inaccessible; (3) mettent l'accent sur le dialogue oral plutôt que sur la documentation; (4) s'assurent que les fonds accordés couvrent les coûts d'administration et de rapport; et (5) particulièrement en ce qui concerne les programmes gouvernementaux, ils devraient normaliser le processus de rapport pour promouvoir la simplicité et l'efficacité.⁴⁰

Par exemple, il peut être efficace de prévoir des contrôles verbaux pendant le processus de candidature ou de négociation. Cela permettrait à la fois de connaître le calendrier et de réduire le stress de dernière minute, et de consacrer moins de temps à la rédaction de rapports administratifs. Lorsque la communication est ouverte et prévisible, moins de temps et de fonds sont consacrés à des aspects sans lien avec l'objectif du projet.

³⁷ "Trust-Based Philanthropy: An Overview."

³⁸ "Policy Priority: A Better Funding Relationship with Government".

³⁹ "Trust-Based Philanthropy: An Overview."

⁴⁰ "Trust-Based Philanthropy: An Overview"; "Policy Priority: A Better Funding Relationship with Government."

Conclusion

Ces dernières années ont été marquées par un engagement sans précédent envers les communautés queer, trans et 2Esprit. Par exemple, de la part du gouvernement fédéral, cela s'est concrétisé par la création du Secrétariat LGBTQ2, le lancement du fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2, et l'achèvement de la toute première étude approfondie de la santé sociale et physique des communautés 2SLGBTQ+ au Canada par le Comité permanent de la santé (2019).

En abordant les obstacles auxquels sont confrontées les personnes 2SLGBTQ+, nous tenons également à souligner que les personnes vivant dans des situations de marginalisation sociale font preuve d'une créativité et d'une capacité extraordinaires en matière de croissance, de développement communautaire, de travail intersectionnel et de pratiques anti-oppressives. Les communautés 2SLGBTQ+ ont souvent montré la voie en termes de prestation de services progressistes et inclusifs, car elles sont à l'avant-garde de l'amélioration des responsabilités publiques et des capacités d'inclusion des institutions et des gouvernements, de la santé publique et du maintien de l'ordre à l'éducation et à l'analyse des politiques.

De même, les organisations communautaires 2SLGBTQ+ qui servent les gens sont bien connectées aux gouvernements civiques, provinciaux et nationaux et sont de plus en plus capables de contribuer à l'établissement des priorités pour la construction d'une société plus juste.

Au printemps et à l'été 2021, le Secrétariat LGBTQ2 a entrepris la toute première enquête pancanadienne auprès de la communauté 2SLGBTQ+ (y compris par le biais d'un engagement avec des organismes dirigés par la communauté) afin d'élaborer un plan d'action national LGBTQ2. Nous attendons avec impatience la publication de ce plan, car il apportera un soutien précieux à la croissance continue des centres communautaires 2SLGBTQ+, ainsi qu'aux personnes 2SLGBTQ+. Ce plan anticipé et celui du Comité permanent de la santé : Le rapport du comité permanent de la santé intitulé *La santé des communautés LGBTQIA2* au Canada contribuera à établir les bases qui permettront aux bailleurs de fonds et aux ministères d'identifier clairement les besoins de la population 2SLGBTQ+, et des organismes communautaires connexes, et d'y répondre. Il serait toutefois simpliste de répondre à ces besoins sans comprendre le contexte général du financement. Le besoin clairement identifié d'un financement accru, ainsi que l'incorporation de recommandations relatives à l'accessibilité du financement, sont les deux faces d'une même pièce. Afin de pouvoir répondre de manière efficace et adéquate aux besoins de la population 2SLGBTQ+ par le biais des interventions des organismes communautaires, nous avons besoin de stratégies de financement qui tiennent compte de l'ensemble du contexte.

Comme le démontre ce rapport, un certain nombre d'améliorations peuvent être apportées au paysage du financement des organisations 2SLGBTQ+, afin de faire une différence tangible dans la vie

Conclusion

de nos communautés. Beaucoup de ces changements proposés peuvent être réalisés rapidement, tandis que d'autres nécessitent une planification plus détaillée. Les problèmes du paysage financier actuel entraînent des coûts d'opportunité et des obstacles déraisonnables pour les organisations membres du réseau Enchanté, ce qui les empêche de fournir des services essentiels aux communautés 2SLGBTQ+ à travers le pays. Cette situation exacerbe le manque général de services pour les 2SLGBTQ+ et favorise les inégalités systémiques et les résultats de santé défavorables de façon disproportionnée dans la communauté 2SLGBTQ+. Des services adaptés à la communauté sont essentiels pour permettre aux communautés 2SLGBTQ+ d'accéder aux aides dont elles ont besoin et de prendre des mesures pour lutter contre les disparités en matière de santé auxquelles elles sont confrontées.

En renforçant les relations entre les organismes communautaires et les bailleurs de fonds, nous verrons augmenter les apports de fonds adéquats et accessibles qui répondent aux besoins de la communauté 2SLGBTQ+. Par conséquent, nous verrons une communauté 2SLGBTQ+ plus forte et plus résiliente dans toutes les régions du Canada. Étant donné que tous les secteurs, public, privé et sans but lucratif, redoublent d'efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI), les recommandations formulées dans le présent document ne se contenteront pas de s'aligner sur ces initiatives, mais offriront aux bailleurs de fonds et aux subventionneurs la possibilité de tracer la voie en matière de relations de financement équitables et accessibles. Ainsi, grâce au soutien financier et à l'accessibilité, la sécurité, la santé et le respect des droits humains des personnes vivant sur le sol canadien, une communauté 2SLGBTQ+ unie, forte et solidaire émergera.



@enchantenetwork
enchantenetwork.ca/fr



THE
Enchanté
NETWORK

LE
RÉSEAU
Enchanté